

Service Mobilité

Cathy Libois
clibois@evere.brussels
tél. 02 247 64 38
fax 02 245 50 80

Monsieur Pascal Freson
Chaussée de Louvain 86 l
1140 Evere

date 1er juillet 2020
concerne Question écrite concernant le stationnement des véhicules Drive Now.

Monsieur,

Nous accusons bonne réception de votre demande concernant le contrôle du stationnement à Evere, et nous vous remercions de nous avoir consultés.

Contexte :

La question concerne l'utilisation, en permanence, des places de stationnement sur la portion précitée de la Chaussée de Louvain par de nombreux véhicules appartenant au système de véhicules partagés "Drive Now". Il semble que (1) la rotation soit quasiment nulle et (2) que le nombre de véhicules présents s'élève à près de 20/30 véhicules, voire plus selon certaines estimations. Ceci bien entendu au détriment des riverains qui perdent ainsi de nombreuses places de stationnement et ce alors que BMW Brussels Evere dispose de larges possibilités de parking au sein de ses installations.

Il semble ici que la formule, sponsorisée par une marque, s'offre une visibilité inédite en détournant les facilités qui sont octroyées par la Région. On peut imaginer que ceci soit une stratégie publicitaire. Cette utilisation de l'espace public n'est pas acceptable.

Vous trouverez ci-dessous les réponses aux différentes questions posées et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

- L'administration communale et le Collège sont-ils au courant de cette situation ? Quelle est l'évaluation du nombre de véhicules qui sont garés en permanence sur cette portion de voirie ? A-t-on mesuré la rotation de ces véhicules ?

- L'administration n'avait pas encore été informée de la présence remarquable de véhicules Drive Now dans ce périmètre;
- Nous n'avons pas d'outils pour quantifier les véhicules stationnés en permanence sur une portion de voirie;
- Le service Mobilité a demandé à Drive Now de lui fournir les flux de rotation dans ce secteur.

- Le Collège a-t-il envisagé ou peut-il envisager une concertation afin de remédier à ce détournement du système, vraisemblablement à des fins publicitaires ?

- Drive Now permet à tous les utilisateurs de la plateforme de stationner librement le véhicule dans la zone autorisée. Ils ne peuvent cependant utiliser les parkings publics qu'à leurs propres frais hormis les quelques-uns qui ont un accord avec Drive Now et dans lesquels les places sont identifiables. Ils ne peuvent stationner en zones rouges et orange. Qui plus est l'utilisateur doit s'assurer qu'au moment de se garer, il n'encourt pas une redevance dans les 48 heures (panneaux posés, marchés...).

- Le Collège et/ou notre administration peut-elle se concerter, si ce n'est déjà fait, avec la Région au sujet de cette pratique ?

- Le service Mobilité consultera les autres communes bruxelloises via le réseau de Brulocalis, afin de voir si le problème est rencontré ailleurs dans la zone d'utilisation de Drive Now.

- Quelles sont les mesures envisageables pour remédier à cette situation ?

- Les véhicules floqués Drive Now stationnent sur tout le territoire de la commune. S'il s'avérait que la concentration aux alentours des avenue Georgin et Grosjean est liée aux entretiens/réparations à faire par le concessionnaire BMW tout proche, la commune pourrait leur demander de rentrer ces véhicules dans leurs bâtiments. Dans l'attente des résultats des flux de rotation, la commune ne peut encore intervenir auprès du concessionnaire et de Drive Now.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour le Collège des Bourgmestre et Echevins
Par ordonnance :

Pour le Bourgmestre,
L'Échevin délégué,

Rachel Vanderhaegen
Secrétaire Communal f.f.

Ridouane Chahid
Échevin de la mobilité